

- 1. Bref historique**
- 2. Quel est son rôle ?**
- 3. Quelles activités organise-t-il ?**
- 4. Pour le contacter...**

Le Bureau de Conseil Psychologique est un service d'accueil, d'écoute et de prise en charge des demandes qui proviennent des élèves, de leurs parents ou de leurs professeurs.

1. Bref historique

Ce Bureau fut créé en 1996, en réponse à des besoins de plus en plus ressentis, de la nécessité d'une instance psychologique, lieu d'écoute et de conseil, en complémentarité avec les autres lieux.

2. Quel est son rôle ?

Ce service vise en 1er lieu à:

- Venir en aide à l'élève en difficulté (scolaire, relationnelle, comportementale...) à travers une évaluation de la situation et l'élaboration d'une action de remédiation appropriée. (suivi, orientation...).
- Assurer un espace d'écoute, de parole, de soutien aux élèves désireux de s'exprimer sur des sujets qui les préoccupent et donner le conseil adéquat face à la situation exposée.
- Assurer le lien médiateur dans le triple volet: élève - parents - professeurs, la coordination entre ces 3 éléments étant nécessaire à l'accompagnement de l'élève tout au long de son parcours scolaire.
- Travailler au niveau de la prévention:
 - Au sein des groupes d'élèves : éveiller l'esprit critique à travers des discussions-informations, travail de groupes etc..
 - Au niveau des parents : conférences, causeries à thème psycho-éducatif.
 - Au niveau des professeurs: rencontres (information-échange), proposition de thèmes psycho-pédagogiques, présence au sein du Bureau de la Formation Continue, et participation aux sessions de formation.

3. Quelles activités organise-t-il ?

- Suivi individuel d'élèves présentant des difficultés scolaires, évaluation de leur situation, rencontre avec les professeurs et leurs parents et accompagnement adéquat en fonction de chaque problématique.
- Participation à des rencontres avec les parents concernant l'éducation affective et sexuelle, le développement de l'enfant...
- Campagnes de prévention contre des situations à risque (abus sexuel, violence..) adressées aux enfants des classes primaires (11ème et 10ème).
- Participation à des rencontres avec les jeunes élèves du complémentaire et secondaire dans le cadre des actions sociales.
- Apport psychologiques à la "connaissance de soi" dans le cadre de l'orientation scolaire.

4. Pour le contacter...

- **Psychologues-Conseils :**
Mme Souhaïla Salloum, Dr en Psychologie
Mlle Sana Abi Rached, Psychologue Clinicienne et Scolaire.

Mlle Marie Farès,

- **Permanence au Collège Notre-Dame de Jamhour** : lundi et mercredi de 8h à 13h20
et au Collège Saint-Grégoire : vendredi de 8h30 à 13h30.

Les parents désireux de prendre rendez-vous peuvent contacter directement le Bureau ou prendre rendez-vous auprès de Mme Souhad KARAM - Accueil du Grand Collège. Les élèves peuvent contacter directement le Bureau de Conseil aux heures de récréation ou déposer leurs demandes dans les boîtes à lettre du Bureau concerné.

Source URL (modified on 07/08/2020 - 16:20): http://www.ndj.edu.lb/psychologie_scolaire